Annales

Économies Sociétés Civilisations

33° ANNÉE - Nº 3

MAI-JUIN 1978

GÉNÉALOGIES ET FAMILLES	
Michel SOT, Historiographie épiscopale et modèle familial en Occident au IXº siècle	433
Bernard GUENÉE, Les généalogies entre l'histoire et la politique : la fierté d'être Capétien, en France, au Moyen Age	450
Les sociétés médiévales (Comptes rendus par Françoise Autrand, Philippe Contamine, Jean-Philippe Genet, Françoise Michaud-Fréjaville, Évelyne Patlagean, Mireille Schmidt-Chazan, Laurent Theis, Michel Zink)	478
HISTOIRE URBAINE	
David NICHOLAS, Structures du peuplement, fonctions urbaines et formation du capital dans la Flandre médiévale	501
Histoire urbaine (Comptes rendus par Maurice Agulhon, Michel Amiot, André Armengaud, François Bédarida, Philippe Contamine, Paul Dumont, Jean-Philippe Genet, Jean-Claude Hocquet, Jean Imbert, Gérard Jacquemet)	528
MODÈLES ÉCONOMIQUES	
Jean-Claude PERROT, La comptabilité des entreprises agricoles dans l'économie physiocratique	559
Eric J. HOBSBAWM, Capitalisme et agriculture : les réformateurs écossais au XVIII ^e siècle	580
Serge-Christophe KOLM, Sur la méthode de l'économie	602
LES RITUELS DE PARENTÉ	
Présentation (Isaac CHIVA)	623
Évelyne PATLAGEAN, Christianisation et parentés rituelles : le domaine de Byzance	625
André BURGUIÈRE, Le rituel du mariage en France: pratiques ecclésias- tiques et pratiques populaires (XVI°-XVIII° siècle)	637
Nicole BELMONT, La fonction symbolique du cortège dans les rituels populaires du mariage	650
Françoise ZONABEND, La parenté baptismale à Minot (Côte-d'Or)	656
Summaries of articles	677
Le choix des Annales Pages bleues à la fin du nu	ımérd
Livres reçus	

LES GÉNÉALOGIES ENTRE L'HISTOIRE ET LA POLITIQUE : LA FIERTÉ D'ÊTRE CAPÉTIEN. EN FRANCE. AU MOYEN AGE

Au Moyen Age, une bibliothèque historique digne de ce nom devait contenir le plus grand nombre possible d'histoires et de chroniques, mais aussi toutes ces courtes notes, tous ces fragments divers, en un mot tous ces instruments sans lesquels le travail historique, alors comme aujourd'hui, eût été impossible ¹. Parmi eux tenaient une place essentielle des catalogues qui donnaient la liste chronologique des papes, des empereurs, des rois, des évêques ou des princes, et des généalogies qui, de façons très diverses, toutes simples ou fort détaillées, faisaient connaître la filiation d'une famille ou d'un individu.

Pour l'érudit qui entendait étudier un récit historique ou exploiter un fonds d'archives, l'intérêt de ces catalogues et de ces généalogies était évident. Les catalogues lui permettaient de situer dans le temps les documents datés de l'année du règne d'un pontife ou d'un prince. Et les généalogies lui permettaient d'identifier les personnages dont fourmillaient les actes. « On aurait tort, dit Aubry de Trois-Fontaines à la fin d'une de ses notes généalogiques, de trouver indigestes tous ces noms de personnes que je viens de donner, car on les retrouve fréquemment dans les chartes des abbayes ². » Utiles à l'historien, il n'est donc pas étonnant que catalogues et généalogies se soient multipliés en ce xire siècle où l'histoire fit de si grands progrès.

D'un autre côté, catalogues et généalogies ont un évident intérêt politique. Ils sont les garants de la légitimité. Le fait d'inscrire ou de retenir le nom d'un évêque ou d'un roi dans le catalogue est un acte politique qui reconnaît sa légitimité ³. Et, en un temps où le sang fonde la légitimité, le pouvoir d'un prince est d'autant plus assuré que sa généalogie est plus convaincante. Il n'est donc pas étonnant non plus que catalogues et généalogies se soient multipliés dans les temps de crises politiques et de pouvoirs contestés, et l'enjeu est ici tel que, on le comprend bien, la vérité historique n'est sans doute pas toujours le premier souci de leurs auteurs.

L'importance de la littérature généalogique a été récemment marquée par d'excellents travaux ⁴. De leurs conclusions, notre vision des pouvoirs, des sociétés et des mentalités de l'Occident médiéval est sortie enrichie. Mais leurs auteurs sont les premiers à appeler de leurs vœux d'autres recherches. Or, le coup d'État par lequel, en 987, Hugues Capet a définitivement installé sa famille sur le

trône français est un événement politique majeur. De ce changement de dynastie, bien des consciences ont été longtemps troublées. Il vaut sans doute la peine d'en poursuivre les échos dans les généalogies capétiennes et de tenter de mieux saisir, dans ce cas concret, le jeu subtil de l'histoire et de la politique.

Il va de soi que tous les documents utilisés ici sont publiés depuis longtemps et bien connus, en particulier celui qui m'est finalement apparu comme la clé de voûte de ma recherche, que l'on appelle communément la généalogie de Foigny. Après avoir publié, dans le tome XIII du Recueil des historiens de la France, le corpus, qu'il croyait complet, des généalogies de familles ayant vécu dans les provinces belge, trévère et rémoise, Dom Brial mit la main sur un manuscrit de douze petits feuillets qui, écrit d'une écriture soignée du xire siècle, donnait toute la généalogie de la famille des comtes de Roucy, à commencer par leur lointain ancêtre Robert le Fort. Pendant des siècles ce manuscrit avait dormi, inconnu, dans la bibliothèque de l'abbaye cistercienne de Foigny, où il avait évidemment été écrit. Il est à l'heure actuelle à Paris, à la Bibliothèque nationale 5. Dom Brial le publia en 1806 au début du tome XIV de son Recueil 6. Puis Waitz en donna, en 1881, une nouvelle édition, d'ailleurs préférable 7. Depuis lors, la généalogie de Foigny a été souvent citée 8, souvent utilisée 9, mais je ne sache pas qu'on l'ait jamais étudiée pour elle-même, ni qu'on ait bien marqué son importance et son originalité dans l'ensemble de la littérature capétienne.



Après 987 et pendant plus d'un demi-siècle, aucun catalogue n'a été composé ou continué qui aurait donné, à la suite des rois mérovingiens et carolingiens, les noms de leurs successeurs capétiens. Aucune généalogie capétienne n'a non plus été rédigée. Richer, qui écrit son Histoire entre 991 et 998, nous prouve au hasard de son récit qu'il sait qu'Hugues Capet était le fils d'Hugues le Grand, que celui-ci était le fils du roi Robert, que celui-ci était le frère du roi Eudes qui lui-même était le fils de Robert et le petit-fils d'un étranger d'origine germanique 10, mais il ne nous donne pas une généalogie capétienne dans son ensemble. Adémar de Chabannes achève la rédaction de sa chronique en 1029. Au début de son deuxième livre, consacré à Charlemagne, il prend bien soin de nous donner un tableau d'ensemble des prédécesseurs et des ancêtres du grand empereur 11. Mais lorsqu'il en arrive à l'avènement d'Hugues Capet, il ne fait rien de tel. Helgaud écrit sa Vie de Robert le Pieux entre 1031 et 1033. Dès le début de son œuvre, dont le caractère hagiographique a été récemment souligné 12, l'auteur vante, comme le veut la loi du genre, la famille de son héros. Mais il le fait en des termes si peu clairs que l'érudition contemporaine ne sait pas qu'en penser. La seule chose évidente est que le roi Robert parlait de son père et de sa mère, mais ne se vantait pas de son grand-père Hugues le Grand et se souciait encore moins de remonter au-delà 13. Ainsi, longtemps après 987, c'est le silence. Point de continuité royale proclamée, mais point non plus d'orgueil capétien affiché. L'histoire n'a pas encore assimilé et interprété le changement de dynastie.

Nous voici maintenant au début du règne de Philippe I^{er}. L'hostilité était grande alors entre le roi de France et le comte d'Anjou, lequel avait un serviteur des plus actifs, du nom de Renaud. Renaud avait été l'élève de Fulbert de Chartres (mort en 1029) ¹⁴. Chanoine de la cathédrale Saint-Maurice d'Angers où il est

écolâtre et archidiacre, il joue le rôle de chancelier du comte, même si l'institution est trop jeune encore pour qu'il en prenne toujours le titre 15. En même temps. Renaud fait œuvre d'historien. Il prend la suite de Flodoard (965) et continue son récit jusqu'à ce que, en 1075, la plume lui tombe des mains 16. Rien d'étonnant à ce que son œuvre ne respire la sympathie ni pour la maison de Blois, ni pour les Capétiens. Comment ne pas lier très étroitement l'œuvre historique de Renaud et la production généalogique, exactement contemporaine, de Saint-Aubin d'Angers? C'est en effet entre 1060 et 1080 qu'ont été écrites à Saint-Aubin les généalogies de la famille comtale angevine 17. Et c'est également entre 1060 et 1076 18, à Saint-Aubin à n'en pas douter, que fut composée cette généalogie des rois de France dont le souci primordial semble bien avoir été de souligner la qualité d'usurpateur de tous les Robertiens 19. Et lorsque, en 1096, Foulque le Réchin insiste sur le fait que son ancêtre a reçu son honneur « du roi de France, qui n'était pas de la race de l'impie Philippe, mais de la lignée de Charles le Chauve, qui était fils de Louis, lui-même fils de Charlemagne » 20, il faut y voir la rage d'un mari récemment bafoué, mais aussi l'écho d'une vieille haine héréditaire. Dans la seconde moitié du xie siècle, la généalogie des Capétiens n'était étalée que par leurs ennemis, pour les accabler.

La parade des partisans de la trop fraîche dynastie fut de passer sous silence des ancêtres compromettants, et de dévider, le plus naturellement qu'il était possible, le fil de la continuité monarchique, la famille capétienne ayant accédé au trône après l'extinction de la carolingienne. En 810, pour convaincre de la Translatio Imperii, un historien carolingien avait greffé sur la chronique mineure d'Isidore de Séville, un catalogue impérial où, à Justinien II (mort en 711) succédait sans transition Pépin de Héristal (mort en 714) (« A Justiniano usque ad Pipinum seniorem fiunt anni II »): après quoi venaient tous les Carolingiens jusqu'à Charlemagne 21. Un manuscrit de cette œuvre avait été conservé à Fleury depuis le Ixe siècle. Sous Philippe Ier, exactement en 1100, un moine de Fleury continua le catalogue, inscrivant tout simplement le premier Capétien à la suite du dernier Carolingien (« A Ludovico usque ad Hugonem anni II... A Philippo anni XLI ») 22. Ainsi furent composés nombre de catalogues qui, ne donnant que les noms des rois (« Nomina regum »), esquivaient l'épineux problème des changements dynastiques.

Mais si une simple liste de noms convenait pour les papes, les empereurs ou les évêques, elle était moins satisfaisante pour des rois dont la légitimité était fondée sur l'hérédité. Aussi le document le plus naturel pour une monarchie héréditaire n'était-il pas un catalogue, mais une « généalogie » qui, non seulement donnait les noms des rois successifs, mais encore indiquait d'un mot qu'au père succédait bien le fils (« Childericus genuit Clodoveum. Clodoveus genuit Clotharium... », etc.). De telles généalogies se heurtaient de front aux changements dynastiques. Deux de ces généalogies sont apparues dans la seconde moitié du xie siècle. La première (Ex genere Priami fuit Meroveus, qui genuit Childericum. Childericus genuit Clodoveum... ») a été composée sous Henri Ier à Fleury 23. La seconde (« Priamus genuit Pharamundum. Pharamundus genuit Clodionem... ») l'a été sous Philippe Ier, avant 1082-1087, probablement dans le nord de la France et en tout cas dans une atmosphère plus carolingienne. Je n'ai pas l'intention d'étudier en elles-mêmes ces œuvres fort complexes ; la seconde vient d'ailleurs de faire l'objet d'une remarquable étude de L. Ĝenicot 24. Qu'il me suffise de dire ici qu'elles ne masquent nullement les deux changements

dynastiques de 751 et 987. Bien plutôt, préfigurant la division de l'histoire de France en trois dynasties qui sera bientôt classique, elles scandent par eux leur suite monotone. Passant des Mérovingiens aux Carolingiens, l'auteur de la première généalogie retrouve les mots mêmes de Mathieu, I, 12 (Et post transmigrationem Babylonis, Jechonias genuit Salathiel... »): « Et post transmigrationem generationis, ex filia Chlotarii regis Hansbertus genuit Arnoldum, Arnoldus genuit Arnulphum, Arnulphus genuit Anschisem, Anschises genuit Pipinum... » Et la rupture de 987 est tout aussi appuyée dans les deux généalogies. Tandis que la première se contente de mentionner la fin de la race carolingienne et l'élévation d'Hugues, fils du duc Hugues le Grand, la seconde va même jusqu'à longuement raconter les faits peu glorieux pour Hugues qui ont abouti à son avènement 25. Par-delà ces nuances, les deux généalogies ont en commun de marquer leurs sympathies capétiennes en ancrant Hugues et ses successeurs dans la continuité monarchique française et en rejetant dans l'ombre leurs ancêtres robertiens, au point qu'aucune des deux ne mentionne même les règnes d'Eudes, de Robert et de Raoul.

Les deux généalogies eurent par la suite un beau succès. On peut suivre l'une ²⁶ et l'autre ²⁷ jusque bien plus tard, au xm^e siècle. Mais un Français du xm^e siècle devait difficilement accepter que la légitimité de son roi ne fût pas, en quelque façon, fondée sur le sang. On trouve ainsi dans le *Liber Floridus* que Lambert de Saint-Omer écrivit en 1120 une note qui n'hésite pas à faire d'Hugues Capet le neveu du dernier roi carolingien, Louis V ²⁸. La culture historique des contemporains de Louis VI n'était pas si médiocre. Ils savaient à tout le moins qu'Hugues Capet était le fils d'Hugues le Grand. Ils ne pouvaient accepter cette grossière erreur. Et les Capétiens restèrent dans la première moitié du xm^e siècle ce qu'ils étaient cinquante ans plus tôt : des rois légitimes aux ancêtres discrets.

×

Vers 996, Hadevidis (nom que les historiens transcrivent en français Hadwige, Hadwide, Havide, Havise ou Avoie), fille d'Hugues Capet, sœur du roi Robert, fut mariée à Renier, comte de Hainaut 29. Hauvide et Renier eurent, entre autres enfants, une fille, Béatrice, qui fut mariée à Ebles, comte de Roucy. Ebles n'était pas un petit personnage. Il avait du sang ottonien dans les veines. Le comte Renaud, son grand-père, constructeur du château de Roucy, avait épousé, peu avant 950, Albrade, fille de Gislebert, duc de Lorraine, et de Gerberge, fille d'Henri Ier l'Oiseleur. La sœur de Gerberge, Hauvide, avait épousé Hugues le Grand. Gerberge elle-même, veuve de Gislebert, avait épousé Louis IV d'Outre-Mer. Si bien que le comte Renaud était, par alliance, le petit-fils d'Henri Ier, le neveu d'Otton Ier, le neveu d'Hugues le Grand, et le beau-fils de Louis IV d'Outre-Mer. Ce puissant personnage avait eu deux filles mariées l'une au comte de Mâcon, puis au comte de Bourgogne, l'autre au comte de Sens, et deux fils. Le cadet, Brun, né en 956, devint en 980, par la grâce du roi Lothaire, son parent, évêque de Langres, et joua dans les événements de la fin du xe siècle le rôle important que l'on sait. L'aîné, Gislebert, eut deux fils et une fille. La fille, Ivette (ou Judith?), épousa le comte de Rethel. Le fils cadet, Liétaud, fut le grandpère de Thomas de Marle. Et l'aîné fut cet Ebles de Roucy qui épousa Béatrice de

Ebles et Béatrice eurent deux filles. Puis on s'avisa qu'ils étaient parents (ce qui était vrai). Ils se séparèrent. Les historiens se posent la question de savoir si c'est bien cet Ebles qui, une fois séparé, devint archevêque de Reims (1021-1033). Les uns refusent de le croire ³¹; d'autres l'admettent ³². Toujours est-il que, des deux filles, la seconde, Hauvide, épousa Geoffroy de Rumigny; leurs descendants essaimèrent de part et d'autre de la frontière du royaume et de l'empire, principalement en Hainaut et en Champagne, mais aussi en Brabant, en Lorraine, et même en Bourgogne. La fille aînée, Adèle, épousa Hilduin III, comte de Ramerupt. Celui-ci était un plus modeste personnage que les Roucy. Hilduin I^{et}, probablement issu de la famille comtale de Montdidier, avait épousé la comtesse d'Arcis-Ramerupt et il était allé mourir en Palestine à la fin du x^e siècle. Son fils Hilduin II, comte d'Arcis-Ramerupt après lui, avait passé sa vie à l'ombre d'Eudes, comte de Blois. C'est le fils de celui-ci, Hilduin III, qui épousa Adèle de Roucy ³³.

Hilduin et Adèle eurent deux fils et sept filles. Le fils aîné, Ebles II, devenu comte de Roucy à la mort de son père, en 1063 34, avait d'abord tenté sa chance en Italie, où il avait fini par épouser Sibylle, la fille de Robert Guiscard 35; puis, en 1073, pour aider le roi d'Aragon Sanche Ramirez, il avait mené au-delà des monts une grande armée, « d'une importance, nous dit Suger, qui ne convenait qu'à des rois » 36; en 1102-1103 encore, le « vaillant et turbulent baron » tenait tête au prince Louis, fils de Philippe Ier, venu pour protéger l'église de Reims de sa « tyrannie » ³⁷. Le fils cadet d'Hilduin III, André, devint, lui, comte de Ramerupt à la mort de son père. De sa femme, on ne sait que le nom, Adélaïde 38. Il était aux côtés de son frère en 1102-1103 39 et vivait encore en 1118 40. Des sept filles d'Hilduin et d'Adèle, la première, Béatrice, épousa Geoffroy II, comte du Perche, qui mourut en 1100 41. La seconde, Marguerite, épousa Hugues, comte de Clermont-en-Beauvaisis. La troisième, Ermentrude, épousa Thibaut, comte de Reynel, qui mourut avant 1101 42. La quatrième, Ade, fut trois fois veuve, de Geoffroy de Guise, puis de Gautier d'Ath, puis de Thierry d'Avesnes, qui vivait encore en 1096. La cinquième, Adèle, mourut peu après 1068, mais elle avait eu auparavant plusieurs enfants d'Arnoul, comte de Warenne et de Chiny. La sixième, Aelis, épousa Foulques dans des conditions remarquables. Foulques était bien le fils du comte de Bourgogne, mais son cadet, et un parti médiocre. Il s'était mis dans la tête d'épouser une fille du comte Hilduin (qu'il connaissait bien puisque, on se le rappelle, les deux familles comtales de Bourgogne et de Roucy étaient apparentées, une fille de Renaud de Roucy ayant, au xe siècle, épousé le comte de Bourgogne). Le comte Hilduin jura qu'il ne donnerait jamais une de ses filles à un Bourguignon 43. Mais comme le roi Philippe Ier l'avait chargé d'une mission à Rome, à son retour, Foulques lui dressa une embuscade, le captura, et, pour recouvrer sa liberté, Hilduin dut lui promettre une de ses filles en mariage. Il tint parole. Et c'est ainsi que Foulques épousa Aelis. Quant à la dernière fille d'Hilduin, Félicie, c'est elle qui avait fait le plus beau mariage : elle avait épousé Sanche Ramirez, le roi d'Aragon qu'Ebles II alla précisément secourir en 1073.

Issus de ces neuf enfants d'Hilduin et d'Adèle, vécurent, dans la seconde moitié du xi^e et la première moitié du xii^e siècle, 120 personnes que nous connaissons nommément, et nous avons la certitude qu'il y en eut bien d'autres. Le réseau familial, indifférent à la frontière du royaume et de l'empire, couvrait essentiellement le Hainaut, le Vermandois, la Lorraine et la Champagne. Mais il atteignait la Bourgogne, le Luxembourg, la Flandre, la Picardie, l'Île-de-France et

le Perche. Hors du royaume encore, on retrouvait de leurs descendants en Angleterre, en Navarre, en Aragon, et même dans le royaume de Jérusalem. De ces 120 personnes, certaines furent sans doute des seigneurs et des dames relativement modestes, mais la famille Roucy pouvait se vanter d'être alliée à une vingtaine de familles comtales, à commencer par celles de Flandre, de Hainaut, de Luxembourg, de Vermandois, de Bourgogne et du Perche 44, et à trois familles royales, celles d'Angleterre, de Navarre et d'Aragon.

D'autre part, les Roucy furent maîtres de l'église de Reims pendant une bonne partie du xie siècle 45. Toutefois, abstraction faite du cas douteux de l'archevêque Ebles, ils n'en profitèrent pas pour mettre un des leurs sur le trône archiépiscopal. Les Roucy n'occupèrent d'ailleurs aucun autre évêché au xie siècle. En quoi ils se comportèrent comme la haute aristocratie française qui, soit angevine, blésoise ou même capétienne, ne fournit aucun évêque au xie siècle et se contenta de faire occuper les évêchés par ses clients 46. Mais les choses changèrent au x11e siècle. Une fois veuve d'Ebles de Roucy, Béatrice de Hainaut avait épousé Manassès, le frère de son gendre Hilduin III. Elle en avait eu plusieurs enfants, dont un fils, Manassès. Celui-ci fut archevêque de Reims de 1096 à 1106 47. Barthélemy, fils de Foulques et d'Aelis, devint évêque de Laon en 1113. Ce fut un prélat opulent mais, élève de saint Bruno, ami de saint Norbert, ami aussi du roi Louis VI 48, il joua dans son diocèse un grand rôle religieux : il y fut l'ardent propagateur de la règle de Prémontré; il y fonda, en 1121, l'abbaye cistercienne de Foigny; Hermann de Laon écrivit pour lui, en 1146 49, les Miracula S. Mariae Laudunensis dont le livre III renferme l'histoire de son pontificat et les débuts de l'ordre de Prémontré. En 1150, il se retira à Foigny où il mourut en 1158. Aucun autre évêque de la famille Roucy ne fut d'une stature comparable. Mais Ebles, fils d'André et d'Adélaïde, devint évêque de Châlons en 1122, hérita, étant évêque, à la mort de son père, en 1123, du comté de Ramerupt 50, et mourut évêque de Châlons et comte de Ramerupt en 1126. Rotrou, petit-fils de Geoffroy du Perche et de Béatrice, fut évêque d'Évreux en 1139, archevêque de Rouen de 1164 à 1183. Amédée de Hauterive, arrière-petit-fils de Foulques et d'Aelis, fut évêque de Lausanne de 1145 à 1159. Barthélemy de Montcornet, arrière-petit-fils de Thibaut de Reynel et d'Ermentrude, fut évêque de Beauvais de 1162 à 1175. Un autre arrière-petit-fils de Foulques et d'Aelis, enfin, Richard de Durbuy, archidiacre de Laon et de Verdun, fut élu évêque de Verdun en 1163, et mourut en 1171.



Telle étant la prolifique et puissante famille de Roucy dans sa vérité, peu à peu retrouvée par l'érudition des deux derniers siècles, la question est maintenant de savoir comment elle se voyait elle-même dans la première moitié du xue siècle. Elle était consciente de sa position exceptionnelle. Parlant de Geoffroy, comte du Perche, Orderic Vital nous dit que « par la noblesse de ses parents et de sa femme Béatrice, il était remarquable entre les illustres » 51. Présentant son héros, l'évêque Barthélemy, Hermann de Laon nous dit que « l'excellence de ses parents, non seulement en France, mais aussi en Espagne, en Bourgogne et en Lorraine, était célèbre » 52. Les descendants d'Hilduin et d'Adèle se savaient parents, et se savaient illustres. Mieux, la solidarité familiale marquait profondément le destin de chacun. Félicie avait épousé Sanche Ramirez, le fils du roi d'Aragon. En 1063,

son beau-père ayant été assassiné, une croisade s'organisa en direction de Barbastro, C'est peut-être bien là que le père de Félicie, Hilduin, perdit la vie 53. Dix ans plus tard, en 1073, le frère de Félicie, Ebles II, mena outre-Pyrénées l'expédition dont j'ai déjà parlé. André, le cadet d'Ebles II, eut un fils qu'il prénomma Olivier 54 et un autre. Hugues, dont nous savons simplement qu'il fut comte en Espagne, Rotrou, comte du Perche, fils de Geoffroy et de Béatrice, s'en alla aider Alphonse d'Aragon, maria sa nièce Marguerite au roi de Navarre et ioua pendant des années, dans la péninsule, un rôle essentiel 55. Bertrand de Laon enfin, petit-fils de Thibaut de Revnel et d'Ermentrude, vint lui aussi rejoindre le roi d'Aragon, le suivit en Castille, devint en 1117 comte de Carrion de los Condes et mourut en 1134 à la grande bataille de Fraga 56. On objectera que beaucoup d'autres seigneurs champenois ou normands allèrent batailler dans la péninsule Ibérique, mais ils v allèrent le plus souvent à la suite d'Ebles, de Rotrou et de Bertrand, et pour ceux-ci c'était une affaire de famille. Orderic Vital nous précise bien que si Alphonse d'Aragon a fait appel à Rotrou du Perche, et si le second a volé au secours du premier, c'est parce qu'ils étaient et se savaient cousins 57.

La solidarité des Roucy jouait en Espagne, mais aussi en France, et dans l'église. Hermann de Laon nous raconte comment Barthélemy, le fils de Foulques et d'Aelis, quitta, tout jeune encore, sa Bourgogne natale. Il fut d'abord confié à son oncle, Ebles II, le comte de Roucy, puis à Manassès, archevêque de Reims, qui était l'oncle de sa mère. Il devint très vite chanoine de Reims et de Laon. Puis, comme son cousin germain Renaud, comte de Clermont-en-Beauvaisis, fils de Marguerite et du comte Hugues, avait épousé Adèle, comtesse de Vermandois, celle-ci, sachant que Barthélemy était le cousin germain de son mari, en fit, pour l'amour de lui, le trésorier de Saint-Quentin en Vermandois. Un peu plus tard, nous dit Hermann de Laon, Barthélemy, si fameux par la noblesse de sa race, la probité de ses mœurs et l'importance de ses richesses, fut élu évêque de Laon par l'accord unanime du clergé et du peuple. Il n'est pas impossible que la probité de ses mœurs y ait moins contribué que la noblesse de sa race ⁵⁸.

Ainsi, les Roucy étaient fiers d'être Roucy. Mais jusqu'où donc remontait leur orgueil? Relisons Hermann de Laon parlant de Barthélemy: « L'excellence de ses parents, non seulement en France, mais aussi en Espagne, en Bourgogne et en Lorraine, était célèbre. En effet, continue-t-il, Hilduin, comte de Roucy, son grand-père, avait épousé Adèle, sœur de Manassès, l'archevêque de Reims, dont il avait eu Ebles, comte de Roucy. André, comte de Ramerupt, père d'Ebles, évêque de Châlons, et sept filles... » 59. Des ancêtres d'Hilduin, et surtout des ancêtres d'Adèle, pas un mot. A ses lointaines et glorieuses origines carolingienne, ottonienne, capétienne, pas une allusion. Et d'ailleurs Suger, racontant longuement la querelle qui avait opposé le jeune Louis à Ebles de Roucy et André de Ramerupt, était assez attentif aux parentés pour préciser que la tâche du fils du roi était d'autant plus difficile qu'il ne luttait pas simplement contre Ebles, « mais aussi contre tous les barons de ces parages qui, en raison de leur parenté avec les plus importants des Lorrains, composaient un ost très nombreux » 60; mais il ne laissait pas un instant soupçonner que les adversaires pouvaient être lointains parents. Et d'ailleurs Orderic Vital, parlant de Geoffroy du Perche et de l'illustre famille de sa femme Béatrice, non seulement ignorait tout des lointains ancêtres de celle-ci, mais encore en faisait la fille non pas d'un comte de Roucy, ou de Ramerupt, mais d'un comte de Rochefort 61. Le moins qu'on puisse dire est que les Roucy, même s'ils les savaient, ne proclamaient guère leurs plus lointaines origines. Il leur suffisait de parler d'Hilduin et d'Adèle qui, au milieu du xre siècle, avaient été les heureux parents de ces deux fils et de ces sept filles.

L'examen des prénoms permet peut-être de préciser les choses et de remonter un peu plus loin. On ignore tout de la mère d'Hilduin, mais son père et son grandpère se prénommaient Hilduin. Ce prénom donnait à cette famille son identité. Or, chez les descendants d'Hilduin et d'Adèle, il n'apparaît plus jamais. Ce n'est évidemment pas de ce lignage paternel qu'ils tiraient leur fierté 62. En revanche. les parents d'Adèle étaient Ebles de Roucy et Béatrice de Hainaut. Or, les prénoms masculins des descendants d'Ebles et de Béatrice sont très divers. Les uns s'expliquent par les mariages et les parrainages qui durent s'ensuivre : Rotrou apparaît dans la famille lorsque Béatrice eut épousé le comte du Perche : Hugues lorsque Marguerite eut épousé le comte de Clermont : Henri lorsque Ermentrude eut épousé le comte de Grandpré. D'autres prénoms, comme celui d'Olivier, reflétèrent l'air du temps 63. Mais le plus remarquable est qu'au milieu de cette diversité le prénom d'Ebles courut d'un lignage à l'autre, d'une génération à l'autre. Neuf descendants d'Ebles et de Béatrice l'ont au total porté chez les Rumigny comme chez les Roucy. Il est bien difficile de parler des femmes, dont les prénoms sont mal connus, mais il est sûr qu'il y eut des Béatrice. Ebles et Béatrice s'imposent donc encore à la conscience de leurs descendants, au moins par leur nom. Mais au-delà ? La mère de Béatrice, fille d'Hugues Capet, sœur du roi Robert, femme du comte de Hainaut, s'appelait Hauvide. L'une des deux filles d'Ebles et de Béatrice fut bien appelée Hauvide. Mais dans les générations suivantes le nom d'Hauvide n'apparut plus qu'une fois chez les Rumigny descendants de cette Hauvide, et jamais chez les Roucy descendants d'Adèle. Quant aux prénoms des autres ascendants masculins ou féminins d'Ebles et de Béatrice, fussent-ils les plus illustres, comme Renier, Renaud, Gislebert ou Brun, Albrade ou Gerberge, ils n'apparurent plus jamais. Le complet bouleversement onomastique qu'on observe ici dans la première moitié du xie siècle confirme l'évolution générale qui a été récemment dégagée 64. Ce complet bouleversement reflète-t-il une profonde mutation culturelle ? Résulte-t-il plus précisément du fait que les prénoms dérivent maintenant moins des ascendances paternelle et maternelle que des parrainages? En tout état de cause, s'il est vrai, comme l'a bien marqué K. F. Werner 65, qu'un prénom répété d'une génération à l'autre prouve la connaissance et la conscience vivante d'une ascendance, inversement l'oubli de ces prénoms n'a pu que favoriser la perte de conscience des origines lointaines de la famille. Dans la première moitié du xIIe siècle, la mémoire familiale des Roucy ne remontait pas au-delà de la première moitié du xre. Entendons-nous. Tel ou tel d'entre eux savait peut-être leurs plus lointaines origines. Mais, dans leur solidarité, elles ne comptaient guère. Le ciment de la famille, c'était Hilduin et Adèle ; au plus Ebles et Béatrice. Au milieu du xIIe siècle encore, les Roucy ne se vantaient pas plus d'être Ottoniens ou Capétiens que les Capétiens ne se vantaient d'être Robertiens.



La généalogie de Foigny baigne dans une tout autre atmosphère. Je crois qu'on peut affirmer qu'elle a été écrite en 1162. Elle sait en effet qu'Henri est archevêque de Reims, et il l'est devenu en janvier 1162 66. Elle sait aussi que

Barthélemy de Montcornet est évêque de Beauvais, et il l'est devenu avant Pâques 1162 ⁶⁷. En revanche, elle ne dit pas que Richard est évêque de Verdun, ce qu'il était avant avril 1163 ⁶⁸. Elle n'est même pas informée de la mort du comte de Barcelone Raimond Bérenger IV qui, nous dit-elle, « livre toujours assaut contre les païens », alors que nous savons, nous, qu'il mourut précisément en 1162 ⁶⁹.

Nous ignorons l'auteur de cette généalogie. On peut toutefois observer que Robert, qui fut abbé de Foigny au moins de 1148 à 1169, avait toutes raisons de s'intéresser à la généalogie des Roucy. Il était lui-même un arrière-petit-fils de Foulques et d'Aelis, et donc un petit-neveu de l'illustre évêque de Laon Barthélemy qui était justement venu mourir près de lui, à Foigny qu'il avait fondé. Comme nous savons par ailleurs que l'évêque Barthélemy était passionné de recherches généalogiques, il est évident que la généalogie composée au monastère de Foigny en 1162 a été écrite ou inspirée par son abbé Robert, et qu'elle n'est que le plus spectaculaire achèvement d'un grand effort érudit encouragé, tant qu'il avait vécu, par le vieil évêque Barthélemy et probablement nourri, après sa mort, des papiers qu'il avait laissés 70.

Elle est marquée, en tout cas, par ce contexte ecclésiastique. Il semble bien en effet que son auteur n'ait pas oublié de citer un évêque, un archidiacre ou un moine issu d'Hilduin et d'Adèle. Il semble bien aussi qu'il ait dû à ces clercs beaucoup de ses informations. Pourquoi connaît-il si médiocrement la descendance d'Ebles II de Roucy, et si bien celle d'André de Ramerupt? N'est-ce pas qu'il n'y a, dans la première, aucun homme d'église, alors que dans la seconde domine la figure d'Ebles, évêque de Châlons? Pourquoi connaît-il si bien les lointains descendants de la branche des Rumigny? Comment ne pas imaginer qu'il doit beaucoup ici aux informations de Baudouin, archidiacre de Laon? La mémoire et la solidarité familiales sont souvent affaire de clercs.

Cette mémoire a cependant ses limites géographiques. Notre auteur connaît le nom de cinq des sept filles d'Hilduin et d'Adèle, mais il ignore que celle qui épousa Arnoul, comte de Chiny, se prénommait Adèle. De plus, tel qu'on le connaît, il n'aurait pas manqué de signaler, s'il l'avait su, que l'évêque de Verdun Albero III (1131-1153) était le fils d'un second mariage du comte Arnoul ⁷¹. Mais il ne l'a, apparemment, pas su. Lorsqu'il nous dit que telle fille épousa le seigneur « de Basengi » ⁷², c'est sans doute que le nom de Chaumont-en-Bassigny ne lui était pas trop familier. Parlant, comme nous le verrons, des Capétiens, il en ignore tout à fait la branche bourguignonne. Il ne donne pas non plus le nom de Foulques, ce Bourguignon qui épousa Aelis en bravant le mépris d'Hilduin III. La lecture d'Orderic Vital va nous faire comprendre à quel point les informations normandes de notre auteur sont déficientes. De la descendance de Geoffroy du Perche et de Béatrice, le récit de l'historien normand, qui s'arrête en 1143, nous permet de dresser le tableau suivant (Fig. 1).

Écrivant en 1162, notre auteur a sur Orderic la supériorité de deux renseignements supplémentaires. En revanche, il donne au mari de Béatrice le prénom de Rotrou, ne donne pas les prénoms de Mathilde et de Philippa, ignore le prénom du mari de Julienne, n'évoque même pas leurs fils (et Dieu sait pourtant la place que tient Richer dans le récit d'Orderic!), donne à Marguerite un mari qu'il appelle Gilbert du Neufbourg. Nous ne serons pas étonnés de le voir clore cette série d'erreurs et d'omissions par l'exacte mention de Rotrou, évêque d'Évreux ⁷⁴. En Picardie non plus, notre auteur n'est pas sur un terrain sûr. De la seconde femme de Thomas de Marle, il sait seulement que c'était « uxorem

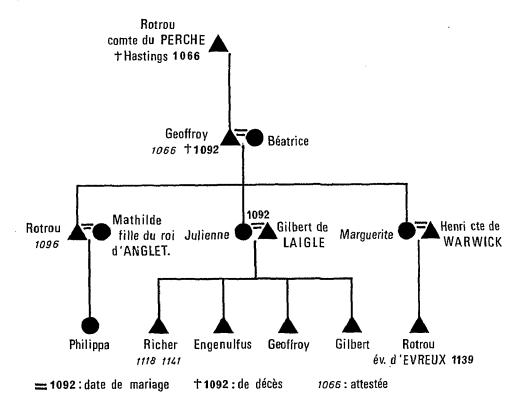


Fig. 1

cujusdam militis de terra Ambianensi, nomine Milesendem » ⁷⁵. Ainsi se dessine autour du moine de Foigny une couronne d'incertitudes et d'ignorances qui confirme l'aire où les Roucy prospèrent, essentiellement le Hainaut, le Vermandois, la Champagne et le nord de la région parisienne. Au-delà, l'ombre est plus épaisse encore : de la descendance anglaise ou espagnole, notre auteur ne sait que quelques noms illustres.

Mais tous les silences du généalogiste ne sont pas dus aux obstacles que la distance mettait à son information. N'insistons pas sur le fait qu'il ne donne aucune date; c'était, en quelque sorte, la loi du genre. Plus important : il donne rarement le prénom des filles. Entendons-nous : d'un côté, il donne le prénom des filles d'Hilduin et d'Adèle lorsqu'il le sait; de l'autre, lorsqu'il ignore effectivement les prénoms ou que les enfants sont, en 1162, trop jeunes encore, garçons et filles partagent le même anonymat : « et caeteri filii et filiae », « cum aliis liberis utriusque sexus », « habuit liberos utriusque sexus », « peperit liberos utriusque sexus ». Mais entre deux la règle est qu'il donne le prénom des fils, et point celui des filles : « De Ebalo comite de Roceio ortus est Wiscardus, Thomas, et Hugo cognomento Cholez, et filiae. Altera Hugoni de Puiset peperit Hugonem de Gata. Aliam duxit Godefridus de Ribodio... » ⁷⁶. Ce schéma est constant. Il n'est pas le fait du généalogiste lui-même, qui donne les quelques noms de filles qu'il sait, et voudrait même en donner davantage. A un moment, il écrit : « Ebalus vero habuit filiam nomine... » ; puis il laisse un blanc qu'il espère combler par la suite.

En vain ⁷⁷. La mémoire de la famille retient mal le nom des filles. C'est pourtant à travers elles que courent les parentés les plus flatteuses.

Il est d'autres silences. A un moment 78, notre auteur entreprend de donner la descendance d'Hugues le Grand, frère du roi Philippe Ier, et d'Adèle, comtesse de Vermandois. Il rencontre donc leur fils Raoul, comte de Vermandois, sénéchal de France. Raoul avait été en 1142 le héros d'un drame. Il avait répudié sa femme Éléonore, nièce du comte de Champagne Thibaut IV, et trois évêques complaisants avaient prononcé la nullité de son mariage pour cause de parenté. L'un des trois était notre Barthélemy de Laon, qui n'avait rien à refuser à Raoul puisque Adélaïde, la mère de celui-ci, remariée à Hugues de Clermont, avait fait, comme nous l'avons vu, sa carrière. De cette répudiation, les conséquences furent, dans l'instant, très graves. Le légat du pape suspendit les évêques, dont Barthélemy, et excommunia Raoul. Puis ce fut la guerre entre le roi de France, qui soutenait son sénéchal, et le comte de Champagne, qui aidait sa nièce 79. Mais entre-temps, Raoul de Vermandois avait épousé Alix. la sœur d'Éléonore d'Aquitaine, reine de France. Les heureux époux eurent plusieurs enfants. N'est-il pas remarquable que notre généalogiste, qui donne les frères du comte de Vermandois, ses sœurs, leurs mariages et leurs descendances, passe sous silence les femmes et les enfants de ce Raoul dont Barthélemy, à Foigny, avait pourtant dû lui parler plus d'une fois ? Cette omission n'est-elle pas lourde d'embarras et de regrets? Sous le silence du généalogiste perce la réprobation du clerc.

Ces lueurs sur les méthodes de travail et les perspectives de notre auteur ne sont cependant pas l'essentiel. Le plus important est que, non content de reconstituer la généalogie des Roucy depuis Ebles et Béatrice, le moine de Foigny a voulu voir plus loin. Et plus important encore est le résultat auguel a abouti son effort. D'Hilduin de Ramerupt, le mari d'Adèle, il voudrait dire la famille. Il donne ses frères, mais la liste en apparaît, à la lumière de l'érudition moderne. presque totalement fausse 80. Et il renonce à dire ses parents. De la modeste famille des Hilduin, sa science n'a pu percer l'obscurité. Il entreprend aussi de situer Ebles de Roucy, le mari de Béatrice, dans son contexte familial. Il sait dire correctement son frère, Liétaud de Marle, et sa sœur Ivette, comtesse de Rethel, dont il peut donner, au moins en partie, les descendances. Mais l'étonnant est que, soit ignorance, soit indifférence, il ne dépasse pas la génération d'Ebles, de Liétaud et d'Ivette, ne parle pas de leur père, le comte Gislebert, ni de leur oncle, le puissant évêque Brun, au-delà desquels il aurait retrouvé les ancêtres ottoniens et carolingiens des Roucy. En fait, il est évident que tout son effort a tendu à retrouver et mettre en valeur l'ascendance capétienne de Béatrice. Et non seulement la généalogie des Roucy devient ainsi une généalogie capétienne, mais encore cette généalogie capétienne ose remonter aux Robertiens. Elle part sur une date, 886, qui est la seule date de tout le morceau et qui est d'ailleurs erronée puisqu'il faudrait lire 866. Elle commence par dire la mort glorieuse de Robert le Fort en s'inspirant de Réginon de Prüm 81. Puis elle résume les événements qui ont mené de la mort de Robert le Fort à l'avenement d'Hugues Capet, en plaçant les Robertiens au centre, sous la lumière la plus avantageuse. A partir d'Hugues Capet, c'en est fini du récit. Le morceau n'est plus qu'une généalogie, qui d'ailleurs ne peut ni ne veut nullement donner un tableau d'ensemble de la famille capétienne et s'attarde simplement sur la descendance d'Adèle, fille du roi Robert, comtesse de Flandre 82; sur la descendance d'Hugues Le Grand, frère du roi Philippe, qui fut comte de Vermandois et eut, outre Raoul, comte de Vermandois et sénéchal de France, un fils, Simon, évêque de Noyon de 1121 à 1148, et un petit-fils, Boniface, archidiacre de Noyon; enfin sur les enfants de Louis VI, frères et sœurs du roi régnant Louis VII, parmi lesquels Henri vient précisément, en janyier 1162, d'être consacré archevêque de Reims.

Les choses ont bien changé en une quinzaine d'années. En 1146, Hermann de Laon disait la puissance des Roucy. En 1162, le moine de Foigny fait tout pour les

mettre à l'ombre des Capétiens. Que s'est-il donc passé ?

Au début du règne de Louis VII, dans le nord-est du royaume, l'essentiel était l'antagonisme des deux maisons de Vermandois et de Champagne. Louis VII et le comte de Vermandois, son proche parent et son sénéchal, le fidèle Raoul, s'épaulaient l'un l'autre. Mais tous les deux se heurtaient au comte de Champagne Thibaut IV qui, fidèle à son passé, à ses traditions d'ennemi acharné du pouvoir capétien, était le plus puissant et le plus dangereux des hauts barons de France. Dans le vide que créaient ces rivalités, les Roucy prospéraient. Le divorce de Raoul de Vermandois ne fut qu'une des affaires qui amenèrent Louis VII. en 1142, à se jeter sur la Champagne. Dans la guerre qui s'ensuivit, il remporta des succès militaires qui ne lui permirent pourtant pas, à la paix de 1144, d'écraser son adversaire. Mais le roi de France avait ainsi montré une puissance que le comte de Champagne n'eut plus le courage d'affronter. Peu à peu, les deux maisons se rapprochèrent. En 1154, Thibaut V, comte de Blois, frère du comte de Champagne, Henri le Libéral, devenait sénéchal de France, En 1160, Louis VII épousait leur sœur Adèle. En janvier 1162 le frère du roi, Henri, qui était évêque de Beauvais, devenait archevêque de Reims 83.

Dans cette nouvelle atmosphère, les Roucy, et d'abord ceux d'entre eux qui étaient clercs, comprirent vite que le temps était passé de l'orgueil solitaire. Si Barthélemy de Montcornet put succéder à Henri comme évêque de Beauvais, comment douter qu'il le dut à la faveur capétienne, et que sa lointaine ascendance capétienne lui servit bien pour la gagner? Tout dépendait maintenant de la faveur du roi capétien. Être son parent devenait un puissant atout. L'érudition s'en mêla. Les plus lointaines parentés capétiennes furent recherchées et proclamées. En 1146, on vantait l'excellence des parents de Barthélemy, l'évêque de Laon, « non seulement en France, mais aussi en Espagne, en Bourgogne et en Lorraine » 84. Barthélemy mourut en juin 1158. Le début de sa longue épitaphe, sans doute composée peu après, sonnait tout autrement:

« Regum stirpe ducum generatus sanguine claris, Clarum nomen habet Bartholomaeus... » 85,

L'ascendance royale devenait l'essentiel. Dans ses audaces capétiennes, la généalogie de Foigny ne fait que refléter la situation politique de la Champagne en 1162. Le pouvoir de Louis VII y avait fait, en moins de vingt ans, de tels progrès, qu'il ne restait, aux orgueilleuses familles de naguère, que la fierté d'être capétiennes.

 \star

Épaulés par leur parenté, les Capétiens allaient-ils vaincre leur timidité d'autrefois? Robert le Fort allait-il reprendre la tête de son lignage? Il en fut tout autrement. Sans doute peut-on retrouver quelques textes évoquant les ancêtres robertiens des rois de France. Mais il faut reconnaître que, sauf exception, jamais

plus les Robertiens ne devaient jouer, comme dans la généalogie de Foigny, les premiers rôles.

A côté du courant robertien dont témoigne la généalogie de Foigny se développait un autre courant qui entendait marquer l'ascendance ottonienne d'Hugues Capet. Lorsque Henri devint archevêque de Reims, Guy de Bazoches lui envoya une lettre de félicitations où il vantait sa royale ascendance. Il remontait aisément à Hugues Capet. Mais au-delà, ce n'est pas aux Robertiens qu'il rattachait Hugues. Il partait d'« Henri Ier, roi de Germanie, qui fut le père de l'empereur Otton Ier et d'Hauvide, très noble épouse d'Hugues, jadis fameux prince et grand-duc de la petite France » 86. En 1164, quelques mois avant la canonisation de Charlemagne, les chanoines de Metz firent dresser une généalogie qui entendait rappeler l'ascendance mérovingienne de saint Arnoul 87, montrer comment les empereurs romains descendaient de lui, et retrouver aussi tous les princes, les ducs, les comtes, les marquis et les barons qui, par tout l'empire chrétien, en étaient issus 88. Ils y marquèrent bien qu'Hugues, roi des Francs, était fils d'Hauvide, elle-même fille d'Henri « le premier empereur de la race saxonne », et donc sœur de Gerberge, de Brun, « évêque et duc de Cologne », et de l'empereur Otton 89. Au reste, le courant ottonien et le courant robertien ne s'excluaient pas l'un l'autre. Tel fut bien le sentiment du moine de Foigny. Ayant appris, peu de temps après avoir rédigé sa généalogie, les liens qui unissaient Hugues Capet aux Ottoniens et. par eux, indirectement, aux Carolingiens, il s'empressa de l'expliquer en marge, en une mention qui, lui semblait-il, rendait l'avènement de 987 moins surprenant 90. Tel fut bien aussi le sentiment d'André de Marchiennes lorsqu'il composait, vers 1180, les « généalogies d'Anchin » 91. Il v tenait la balance égale entre les ancêtres robertiens et les ancêtres ottoniens d'Hugues Capet : « Cet Hugues fut le fils d'Hauvide, sœur de l'empereur Otton, et d'Hugues le Grand, fils de Robert, lui-même frère du roi Eudes, que Charles le Simple tua à la bataille de Soissons » 92. Ainsi, vers 1180, s'étaient harmonieusement combinées les ascendances robertienne et ottonienne entre lesquelles, depuis vingt ans, les historiens des Capétiens se partageaient.

Un instant après, toutes les deux étaient effacées par l'éclatant triomphe de l'ascendance carolingienne. En 1160, Louis VII avait épousé Adèle de Champagne. De cette union, en 1165, était né Philippe qui avait lui-même épousé, en 1180, Élisabeth de Hainaut. Adèle et Élisabeth n'étaient ni plus ni moins carolingiennes que les autres princesses qu'avaient épousées les premiers rois capétiens. Ce qui avait même indigné la noblesse de France, en 1180, c'était la trop modeste origine d'Élisabeth 93. Or, dès 1171, Guy de Bazoches, chantre de la cathédrale de Châlons-sur-Marne, dans une lettre écrite au comte de Champagne Henri le Libéral, lui faisait le premier exposé complet de ses origines essentiellement mérovingienne et carolingienne 94. Ce fut le premier signe du réveil carolingien. Baudouin V, comte de Hainaut (1171-1192), le frère de cette Élisabeth qu'épousa Philippe Auguste, était quant à lui si passionné par l'histoire de Charlemagne qu'il fit faire une édition critique de l'Historia Karoli Magni attribuée à l'archevêque Turpin. Il en fit écrire une copie luxueuse qu'il adressa, vers 1184, à l'empereur Frédéric Barberousse 95. Nul doute qu'il a dû tout faire pour convaincre de l'illustre origine carolingienne de sa sœur. En 1186, Rigord composait une généalogie des rois des Français commençant à Priam parce qu'il se disait convaincu que tous les rois des Français étaient issus de cette antique racine 96.

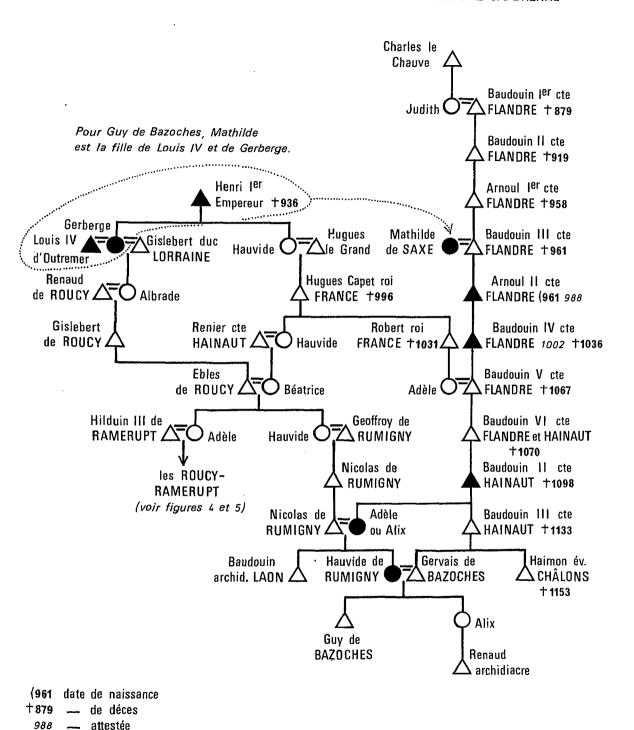


Fig. 2. — Les ancêtres de Guy de Bazoches. En noir ancêtre cité par Guy lui-même

Peu avant 1190, Guy de Bazoches écrivait à son neveu, l'archidiacre Renaud, une lettre bien remarquable où il déroulait avec complaisance leur illustre ascendance. Et de fait, non seulement Guy de Bazoches fut un grand historien, mais encore il pouvait se vanter d'être le neveu par son père d'Haimon, évêque de Châlons, et surtout, par sa mère Hauvide de Rumigny, il remontait à la fois à Béatrice de Hainaut (par laquelle il était apparenté aux Roucy-Ramerupt); à Hauvide, fille de Hugues Capet; à Adèle, fille de Robert, lui-même fils de Hugues Capet; et enfin à Baudouin II, comte de Hainaut (1070-1098), dit le lérosolimitain pour être mort en terre sainte, septième du nom dans la lignée des comtes de Flandre et de Hainaut, par lequel il retrouvait directement Baudouin I^{er} qui, en 862-863, avait épousé Judith, la fille de Charles le Chauve, et était devenu comte de Flandre dans les conditions romanesques que l'on sait.

Or, ce qui est remarquable, c'est que, dans sa lettre, Guy de Bazoches ne mentionne même pas les origines capétiennes de sa famille et aspire simplement à retrouver ses origines mérovingienne et carolingienne. Il ne le fait d'ailleurs pas par Judith, l'épouse de Baudouin I^{er}, mais par Mathilde, l'épouse de Baudouin III dont nous savons, nous, qu'elle était Mathilde de Saxe mais que Guy de Bazoches assimile à la fille de Louis IV d'Outre-Mer et de Gerberge, elle-même fille du roi Henri I^{er}, cette heureuse erreur lui permettant accessoirement de se vanter de descendre d' « Henri, premier empereur romain de la race saxonne ». Ainsi Guy de Bazoches invitait-il son neveu à se glorifier d'être, « du côté maternel, de souche impériale et royale », mais, laissant totalement dans l'ombre son ascendance capétienne, il ne voulait parler que des rois mérovingiens et des empereurs carolingiens, accessoirement des ottoniens ⁹⁷.

En 1190, Bertrand de Born, de passage à Troyes, y célèbre Philippe Auguste comme un descendant de Charlemagne 98. En 1196, André de Marchiennes constate que si le jeune Louis, fils unique de Philippe et d'Élisabeth, règne un jour, le royaume sera donc revenu à la race de Charlemagne 99. En 1200, Gilles de Paris offre au futur Louis VIII le poème qu'il a intitulé Karolinus. Pour permettre à son lecteur de s'y retrouver au milieu des noms qu'il cite, il a l'idée de dresser un arbre généalogique. Dans cet arbre, Gilles pose en bonne place les Robertiens depuis Robert « comte d'Anjou, de race saxonne ». Mais il rappelle surtout à Louis les exploits de Charlemagne, il lui demande de suivre l'exemple de ses pères de Pépin à Charles le Chauve, il lui dit « combien grande est la gloire des rois des Francs, de quel grand royaume et de quel sang il est l'héritier », il l'appelle Karolinus 100. En 1204, Innocent III, s'adressant au clergé de France, souligne l'illustre lignage de Philippe. Vers 1205, l'Historia regum Francorum usque ad annum 1214 dit explicitement l'origine carolingienne d'Adèle. En 1208, Philippe Auguste donne au fils naturel qui vient de lui naître le nom de Charlot. Après 1214, enfin, Guillaume le Breton donne au vainqueur de Bouvines le nom de Carolides et célèbre la fama Carlorum 101.

Bien des explications, et sans doute toutes justes, ont été avancées pour rendre compte de cette ferveur carolingienne sous Philippe Auguste. La littérature épique avait préparé le triomphe de Charlemagne. Les maisons de Hainaut et de Champagne voulaient, en faisant briller leur filiation carolingienne, soutenir l'éclat de leur parenté capétienne. Et le Capétien lui-même était trop heureux de s'appuyer sur le grand empereur pour justifier ses prétentions à être « empereur en son royaume », pour légitimer ses conquêtes 102, pour être l'égal de l'empereur qu'il combattait, voire même pour mieux contenir la prétention du pape à diriger

la chrétienté ¹⁰³. Mais aussi cette vieille prédiction qui avait donné le gouvernement du royaume à Hugues et ses descendants jusqu'à la septième génération, si favorable au Capétien vers 1040, devenait singulièrement fâcheuse en 1200. Il fallait la rendre inoffensive. La remarque d'André de Marchiennes allait en ce sens.

Ce n'est toutefois qu'après l'avènement de Louis VIII, le fils de Philippe et d'Élisabeth, que toute l'histoire de France tendit à s'organiser autour du reditus regni Francorum ad stirpem Karoli et que la date de 1223 tendit à être, dans la périodisation française, aussi importante que 751 et 987 : elle marquait l'avènement d'une quatrième dynastie en laquelle se réconciliaient les Carolingiens (eux-mêmes issus, croyait-on, des Mérovingiens) et les Capétiens. Dès le règne de Louis VIII, à la fin d'une généalogie des rois de France écrite sous Louis VII et conservée à Marchiennes, une nouvelle main ajoute : « Ludovicus genuit Philipum. Philipus genuit Ludovicum. Iste est de progenie Karoli Magni » 104. Il est bien remarquable que ceci ait été écrit à Marchiennes. Mais l'idée fut hientôt reprise par l'historiographie officielle capétienne. En 1244, dans son Speculum historiale, Vincent de Beauvais disait en latin le reditus et ses conséquences. Entre 1263 et 1267, saint Louis faisait réaménager les tombes royales dans la basilique de Saint-Denis: à droite, c'est-à-dire au sud, étaient disposés les rois carolingiens; à gauche, c'est-à-dire au nord, les rois capétiens : mais au centre, derrière l'autel matutinal, étaient installés les deux rois en qui Capétiens et Carolingiens avaient fusionné. Philippe Auguste et Louis VIII 165. En 1274 enfin, le moine Primat disait le reditus en français dans ses Grandes Chroniques de France.

Un long effort d'érudition et de propagande avait donc convaincu les Français que, depuis Clovis, non seulement le royaume avait connu une succession ininterrompue de rois, mais encore que tous ces rois étaient d'une seule lignée. Catalogue et généalogie étaient confondus. Les seules victimes de cette grandiose construction, c'étaient les premiers Capétiens. Peu importait au roi de France que les Robertiens fussent presque passés sous silence, qu'Hugues Capet fût sévèrement jugé par les clercs, et ridiculisé par le peuple ¹⁰⁶. Il n'en était pas solidaire.

Mais tout l'édifice reposait sur le postulat de l'hérédité féminine. A partir du moment où, au xive siècle, les femmes furent exclues de la succession à la couronne et où cette exclusion fut justifiée par une loi salique surgie du plus lointain passé, que pouvait-il rester, en bonne logique, de la prestigieuse continuité royale française? Et pourtant, voici qu'en 1374, dans son « Traité du sacre », Jean Golein raconte comment Charlemagne, vainqueur des Sarrasins, réunit un concile général où il fut institué « que l'élection du pape seroit aux cardinalz, l'élection de l'Empereur aux nobles d'Alemaigne et le royaume de France demourroit aux Roys de France descendans de la sainte et sacrée lignie par hoir masle, afin que ceste beneïçon demourast en transfusion de l'un en l'autre » 107. Un siècle plus tard, Louis XI disait indifféremment des rois mérovingiens qu'ils étaient ses « prédécesseurs » 108 ou ses « progéniteurs » 109. Comment les rois Valois et leurs conseillers ont-il pu en même temps afficher la loi salique et proclamer que les Mérovingiens et les Carolingiens auxquels ils succédaient étaient aussi leurs ancêtres?

Il n'est pas impossible que certains en aient eu quelque trouble de conscience. Lorsque, en 1408, Jean de Montreuil écrit son traité latin « Regali ex progenie », il raconte toute l'affaire de la prédiction de saint Valéry, il précise que sept

générations de Capétiens devaient régner, « et pas plus ». Aussi Philippe, « de propos délibéré, pour que la couronne de France retourne à la lignée de Charlemagne », épousa-t-il Élisabeth, qui descendait en droite ligne de Charlemagne. « Du roi Philippe et de sa femme Élisabeth est issu Louis, père de saint Louis, et avec lui revint la race de Charlemagne, continuée sans interruption, par la toute-puissance de Dieu, jusqu'à nos jours » 110. Il n'est pas surprenant qu'un paragraphe aussi contraire à la loi salique et aussi dangereux pour le roi Valois ait entièrement disparu de la version française, écrite entre 1409 et 1413 111.

Il n'est pas exclu non plus que certains aient osé un impudent mensonge en spéculant sur la profonde ignorance que les Français avaient de leur histoire. Lorsqu'on voit, au milieu du xv^e siècle, un abbé de Saint-Michel-en-Thiérache confondre les événements de 987 et ceux de 1328 ¹¹², on peut bien imaginer que cette contradiction, qui nous choque, entre le principe de la loi salique et l'idée de la continuité héréditaire de leurs rois ne troublait pas le sommeil de trop de Français.

Mais avant de traiter les intellectuels qui entourèrent les Valois de propagandistes sans scrupule, je me demande s'il n'y a pas lieu, pour mieux les comprendre, de bien distinguer la lettre et l'esprit. Lorsque, au début du xve siècle, un notaire et secrétaire du roi entreprend d'établir, pour chaque office de notaire et secrétaire, la succession de ses titulaires, il appelle son ouvrage « la généalogie des notaires » 113. Dans l'esprit d'un Français cultivé de la fin du Moyen Age, le mot « généalogie » est donc parfaitement ambigu : il couvre à la fois ce que nous appelons une généalogie et ce que nous appelons un catalogue. Une généalogie des rois de France a moins pour but de faire apparaître la famille des rois que leur succession. Et puisque la succession à l'office royal a pour caractère propre d'être fondée sur l'hérédité, ce qui a dû être est plus important, plus vrai que ce qui a réellement été. La succession héréditaire des rois de France n'est peut-être pas une vérité de la lettre, mais c'est une vérité en esprit. Ce n'est peut-être pas une vérité dans l'ordre de l'histoire, mais c'est une vérité dans l'ordre de la foi. Et d'ailleurs l'érudition historique n'était pas le fait de Jean Golein lorsqu'il écrivait, en y multipliant symboles et allégories, son « Traité du sacre » ; il songeait bien plus à fonder en esprit la religion royale.

Malgré l'homonymie, il y a une différence de nature entre une quelconque généalogie seigneuriale et une généalogie capétienne. Une généalogie seigneuriale est une affaire de famille; une généalogie capétienne tourne autour de l'office royal, c'est une affaire d'État. Quelques lointains parents ont pu avoir, les circonstances aidant, le culte de la famille capétienne. Mais les rois capétiens se sentaient plus rois que capétiens. Ils négligeaient leurs ancêtres pour la même raison que saint Louis refusait aux Capétiens qui n'avaient pas régné l'honneur d'être enterrés à Saint-Denis 114. De même que Saint-Denis était le cimetière des rois et non pas le cimetière de la famille royale, de même une généalogie capétienne avait-elle moins le souci de dire des liens de parenté qu'un ordre de succession. Si bien que, dans la longue histoire médiévale des généalogies capétiennes ployées de-ci de-là aux vents de l'histoire et de la politique, l'isolement de la généalogie de Foigny est total. Elle est le reflet fugitif d'un moment précis en un lieu précis. Et les rois eux-mêmes ont toujours sacrifié leurs ancêtres à leur royauté.

Bernard Guenée



Fig. 6. — Les descendants d'Ebles de Roucy et de Béatrice de Hainaut : situation des lieux mentionnés dans l'article

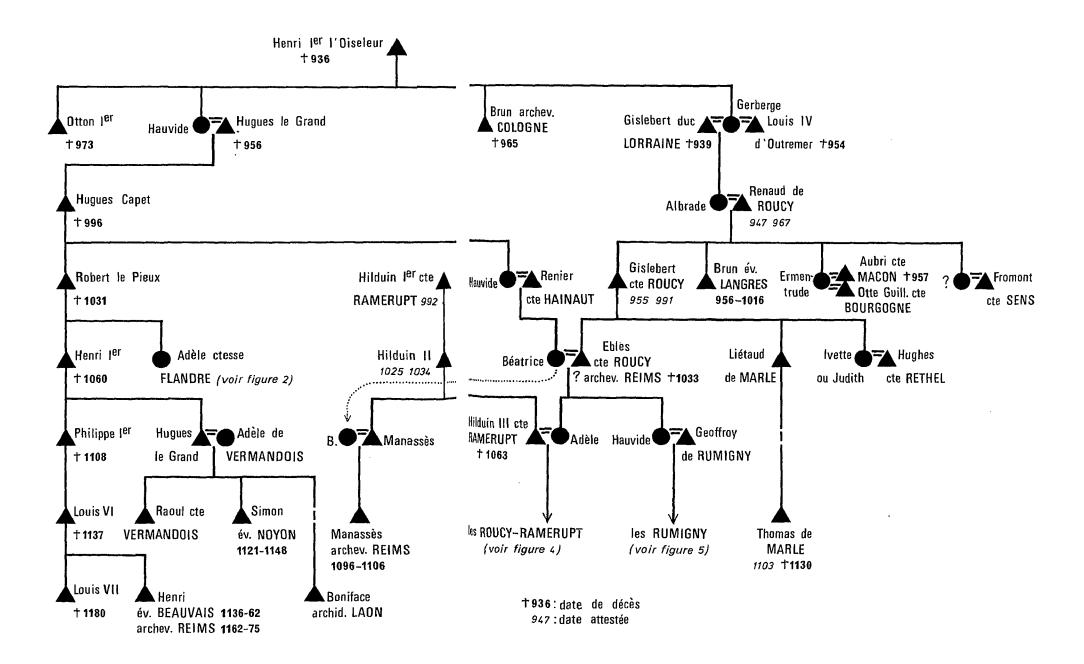


Fig. 3. — Les ascendants d'Ebles de Roucy et de Béatrice de Hainaut (croquis simplifié)

GÉNÉALOGIES ET FAMILLES

B. GUENÉE

LA MÉMOIRE CAPÉTIENNE

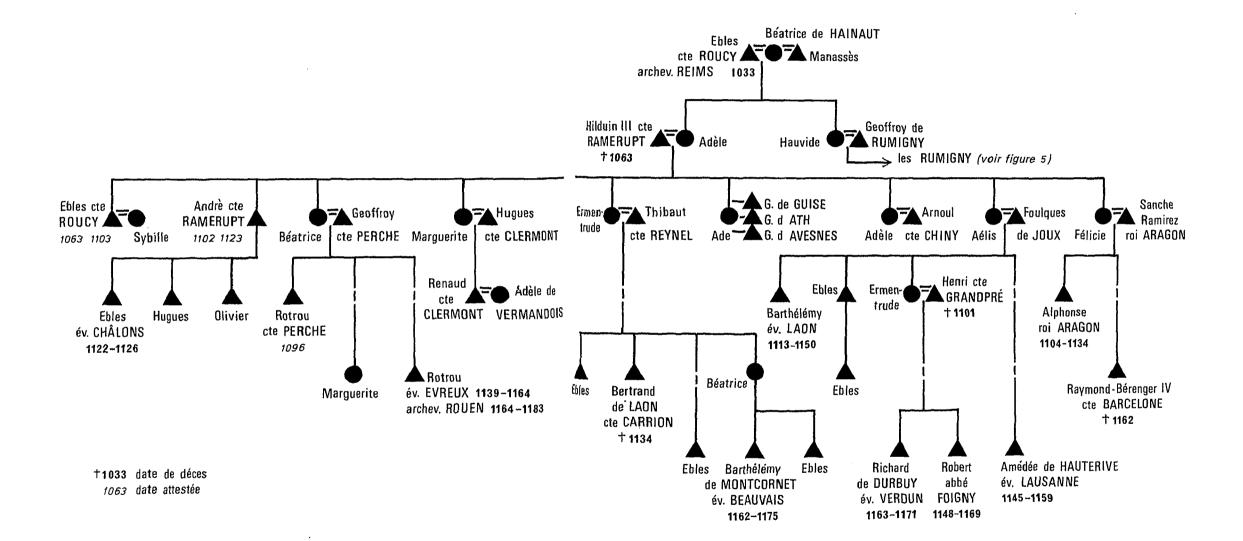


Fig. 4. — Les descendants d'Ebles de Roucy et de Béatrice de Hainaut (croquis simplifié)
A) Les Roucy-Ramerupt

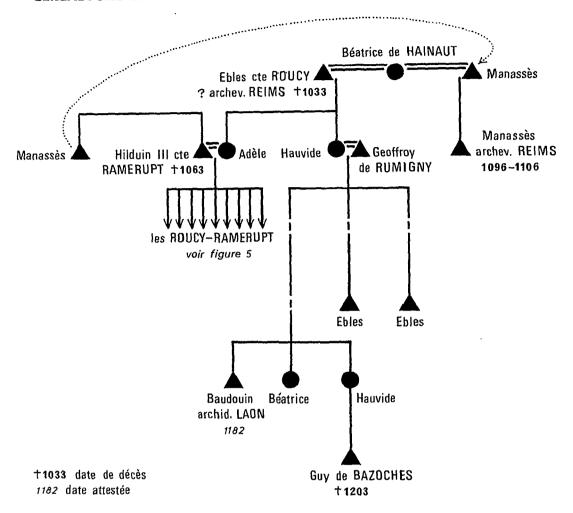


Fig. 5. — Les descendants d'Ebles de Roucy et de Béatrice de Hainaut (croquis simplifié) B) Les Rumigny

NOTES

- 1. Leclerco, Une bibliothèque, 253.
- 2. Aubry de Trois-Fontaines, année 1110; MGH, SS, XXIII, 818.
- 3. « Nam, Guillelmo Primo in regno confirmato, clarescentibus culpis, judicio synodi depositus est; unde nec in catalogo pontificum computandus est »; ORDERIC VITAL, Histoire ecclésiastique, IV, 432.
- « Unde quidam in catalogo regum, non distinguentes merita, eum dubitant connumerare » ; Guillaume de Tyr, Historia rerum in partibus transmarinis gestarum, IX, 9 ; Recueil des historiens des crotsades. Historiens occidentaux, t. I, Paris, 1844, p. 377.
 - 4. Duby, Remarques; Duby, Structures; Genicot, Études; Genicot, Les généalogies.

- 5. Lat. 9376.
- 6. RHF, XIV, 1-10.
- 7. MGH, SS, XIII, 251-256.
- 8. Duby, Remarques, 337; Genicot, Les généalogies, 21.
- 9. Moranvillé, Origine, 1922; Moranvillé, Origine, 1925; Pacaut, Louis VII et les élections, 137; Newmann, Les seigneurs, passim, en particulier t. I, p. 192; Bur, La formation, passim.
 - 10. RICHER, Histoire, t. I, pp. 17, 35, 91; t. II, p. 21.
 - 11. ADÉMAR DE CHABANNES, Chronique, 65-69.
- 12. HELGAUD, Vie, 36. Voir aussi Cl. CAROZZI, La vie du roi Robert par Helgaud de Fleury: historiographie et hagiographie, Communication présentée au Congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Tours, 1977, à paraître.
 - 13. HELGAUD, Vie, 58-59.
 - 14. MARCHEGAY et MABILLE, Chroniques, 287.
 - 15. Guillot, Le comte d'Anjou, t. I, pp. 415, 419, 420, 421, 469, 470; t. II, pp. 66, 115.
 - 16. HALPHEN, Recueil d'annales, 85, 88.
 - 17. Poupardin, Généalogies.
- 18. Le dernier roi de France donné est *Philippus*. Le document parle d'autre part du *Dux Burgundiae praesens Rodbertus*, lequel mourut en 1076.
- 19. « Odo Rex ad tempus... Rodbertus Rex tirannicus... Ninus Rodberti superioris tiranni gener... Hugo item Rex factus per tirannidem simul cum Rodberto filio; qui ambo ex perfidia sua ad contemptum et invalitudinem redacti, inertissime et solo nomine regnaverunt: quod usque hodie itidem fieri conspicimus in illorum sobole »; RHF, XI, 170.
 - 20. HALPHEN et POUPARDIN, Chroniques, 232-233.
 - 21. MGH, SS, II, 256.
- 22. Bibl. nat., Lat. 5543, 93-93v°. A la hauteur de « A Philippo... » est inscrit dans la marge : « Hic est annus MC ab incarnatione domini ».
- 23. Première ébauche maladroite: MGH, SS, XIII, 251. Composition plus élaborée et, en quelque sorte, définitive: Bibl. nat., Lat. 5009, 25v°.
 - 24. GENICOT, Études, 217-306.
 - 25. GENICOT, Études, 264.
- 26. Continuation jusqu'au règne de Philippe ; manuscrit du $x_{\rm HI}^{\rm e}$ s.: Bibl. nat., Lat. 15047 ; édition dans MGH, SS, XIII, 249-250.

Continuation jusqu'à Louis VII; manuscrit du xIIe s.: Bruxelles, 6440; édition dans MGH, SS, XIII, 249-250.

Continuation jusqu'à Louis VII; manuscrit écrit sous Louis VII: Bibl. nat., Lat. 18146, 140. Continuation jusqu'à Philippe Auguste; manuscrit du début du xmº siècle: Bibl. nat., Lat. 3768.

Continuation jusqu'à Louis VIII; manuscrit écrit sous ce roi: Bibl. nat., Lat. 6186, 54v°-57v°. Traduction et continuation jusqu'à saint Louis par Pierre de Beauvais, probablement entre 1237 et 1250; Bibl. nat., Nouv. acq. fr. 13521, 70-70v°. Cf. P. Meyer, Notice sur deux anciens manuscrits français ayant appartenu au marquis de La Clayette, Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques, t. XXXIII, 1^{re} partie, 1890, pp. 1-90; et S. Solente, « Le grand recueil La Clayette... », Scriptorium, 7 (1953), 226-234.

- 27. GENICOT, Études, 217-306.
- 28. « Incipit de Hugone. Iste Hugo fuit abavus Ludowici hoc modo: Ludowicus filius. Philippus pater. Henricus avus. Robertus proavus. Hugo abavus. Iste Hugo fuit filius Karoli, fratris Ludowici regis filii Lotharii tercii »; Delisle, *Notice*, p. 191, n. 1.
 - 29. Prister, Études, 1xv.
 - 30. Moranvillé, Origine, 1922. Bur, La formation, passim, s. v.
 - 31. Moranvillé, Origine, 1922, pp. 39-41.
 - 32. Bur, La formation, 159-161.

- 33. Moranvillé, Origine, 1925.
- 34. Bur, La formation, 136, 222.
- 35. Bur, La formation, 253.
- 36. Suger, Vie, 26-27. Cf. Boissonnade, Du nouveau, 29-30.
- 37. Suger, Vie, 26-27.
- 38. Moranvillé, Origine, 1925, p. 178, n. 5.
- 39. Suger, Vie, 34-35.
- 40. Arbois de Jubainville, Les premiers seigneurs, 444.
- 41. Moranvillé, Origine, 1925, p. 179.
- 42. Bur, La formation, 255.
- 43. HERMANN DE LAON, Miracula, 966. Cf. Moranvillé, Origine, 1925, p. 181.
- 44. Les autres familles comtales apparentées sont celles de : Beaumont-sur-Oise, Brienne, Carrion, Chester, Chiny, Clermont-en-Beauvaisis, Dammartin-en-Goële, Grandpré, Ramerupt, Roucy, Reynel, Saint-Pol, Warwick.
 - 45. Bur, La formation, 256.
 - 46. Bur, La formation, 473.
 - 47. MORANVILLE, Origine, 1925, pp. 177-178.
 - 48. Moranvillé, Origine, 1925, pp. 181-183. Luchaire, Louis VI, cl.
 - 49. ANCHEL, Barthélemy, 1.
 - 50. Arbois de Jubainville, Les premiers seigneurs, 456.
 - 51. ORDERIC VITAL, Histoire ecclésiastique, III, 302.
 - 52. HERMANN DE LAON, Miracula, 965.
 - 53. Bur, La formation, 253.
 - 54. Sur le prénom d'Olivier, cf. Menendez Pidal, La chanson, 33-34, 352-355.
 - 55. Boissonnade, Du nouveau, 61-63.
 - 56. Boissonnade, Du nouveau, 59.
 - 57. ORDERIC VITAL, Histoire ecclésiastique, V, 2-3.
 - 58. HERMANN DE LAON, Miracula, 967.
 - 59. HERMANN DE LAON, Miracula, 965.
 - 60. Suger, Vie, 26-29.
 - 61. ORDERIC VITAL, Histoire ecclésiastique, V. 1.
 - 62. MORANVILLÉ, Origine, 1925, p. 183.
 - 63. Cf. supra, n. 54.
 - 64. Werner, Liens de parenté, 26.
 - 65. WERNER, Liens de parenté, 30.
 - 66. Gallia Christiana, IX, 88.
 - 67. Gallia Christiana, IX, 731-732.
 - 68. Gallia Christiana, XIII, 1205; et Migne, Patrologie Latine, 200, 210.
 - 69. RHF, XIV, 10.
- 70. Ce paragraphe a profité des remarques qui m'ont été faites, au séminaire de G. Duby où je présentais ce travail, par D. Barthélemy et G. Duby lui-même.
 - 71. RHF, XIV, 8, m.
 - 72. RHF, XIV, 6.
 - 73. ORDERIC VITAL, Histoire ecclésiastique, III, 335, 483; IV, 187, 325; V, 83, 119, 131.
 - 74. RHF, XIV, 6-7.
 - 75. RHF, XIV, 4.

- 76. RHF, XIV, 6.
- 77. RHF, XIV, 8.
- 78. RHF, XIV, 3.
- 79. PACAUT, Louis VII et son royaume, 43.
- 80. Moranvillé, Origine, 1925, p. 184; Bur, La formation, 138, 514-515.
- 81. Lot, La Loire, 505-507.
- 82. Cette longue généalogie pose des problèmes qui m'entraîneraient trop loin de mon sujet et que je n'aborde pas ici.
 - 83. PACAUD, Louis VII et les élections, 141.
 - 84. Cf. supra, n. 59.
 - 85. Gallia Christiana, IX, 531.
 - 86. WATTENBACH, Aus den Briefen, 72.
- 87. Les prédécesseurs de ces mêmes chanoines avaient, au début du IX° siècle, composé une généalogie qui rappelait comment les Carolingiens descendaient de saint Arnoul et les rattachait, par lui, aux Mérovingiens. Cette généalogie fut souvent reprise dans les siècles suivants. Oexi.e, Die Karolinger.
 - 88. MGH, SS, XXV, 381.
 - 89. MGH, SS, XXV, 382.
- 90. L'édition de Dom Brial (RHF, XIV, 2) ne signale pas que cette notation est marginale. Il faut, pour s'en apercevoir, se reporter à l'édition de Wartz (cf. *supra*, n. 7) ou au manuscrit (Bibl. nat., Lat. 9376, fol. 2).
 - 91. WERNER, Andreas von Marchiennes, 412-414.
 - 92. MGH, SS, XIV, 621.
 - 93. WERNER, Die Legitimität, 220.
 - 94. Bur, La formation, 488-490.
 - 95. SMYSER, The Pseudo-Turpin, 110.
 - 96. WERNER, Die Legitimität, 223.
 - 97. WATTENBACH, Aus den Briefen, 99-101.
 - 98. WERNER, Die Legitimität, 217. Bur, La formation, 492.
 - 99. WERNER, Die Legitimität, 205.
 - 100. Lewis, Dynastic Structures.
 - 101. WERNER, Die Legitimität, 223.
 - 102. Spiegel, The Reditus Regni.
 - 103. Bur, La formation, 492.
 - 104. GENICOT, Études, 266-268.
 - 105. ERLANDE-BRANDENBURG, Le roi, 81-83.
 - 106. Lot, Études, 324-350.
 - 107. BLOCH, Les rois thaumaturges, 480.
- 108. C. Beaune, « Saint Clovis : histoire, religion royale et sentiment national en France à la fin du Moyen Age », Le métier d'historien, Guenée éd., p. 148.
- 109. L. Theis, « Dagobert, Saint-Denis et la royauté française au Moyen Age », Le métier d'historien, Guenée éd., p. 30.
 - 110. Jean de Montreuil, Opera, t. II, p. 81.
 - 111. Jean de Montreuil, Opera, t. II, p. 12.
- 112. Lettre de rémission publiée dans Jean de Reilhac, secrétaire, maître des comptes, général des finances et ambassadeur des rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII. Documents pour servir à

l'histoire de ces règnes de 1455 à 1499, t. III, Paris, 1888, p. 77-79, et citée par Lewis, La France, 131-132. Cette lettre exigerait un long commentaire qu'il n'est pas à propos de faire ici. Je ne dis ici que la conclusion à laquelle j'aboutis.

- 113 Fr. Autrand, « Les dates, la mémoire et les juges », Le métier d'historien, Guenée éd., p. 162.
 - 114 ERLANDE-BRANDENBURG, Le roi, 78.

BIBLIOGRAPHIE

ADÉMAR DE CHABANNES, Chronique publiée d'après les manuscrits par Jules Chavanon, Paris, 1897.

Anchel (R.), « Barthélemy de Joux et l'évêché de Laon (1113-1150) », PTEC, 1904, pp. 1-4.

Arbois de Jubainville (H. d'), « Les premiers seigneurs de Ramerupt », BEC, 22 (1861), 440-458. Bloch (M.), Les rois thaumaturges..., réimp., Paris, 1961.

Boissonnade (P.), Du nouveau sur la Chanson de Roland, Paris, 1923.

Bur (M.), La formation du comté de Champagne, v. 950-v. 1150, Nancy, 1977.

Delisle (L.), « Notice sur les manuscrits du Liber Floridus de Lambert, chanoine de Saint-Omer », Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques, t. XXXVIII, Paris, 1906, pp. 577-791.

Duby (G.), « Remarques sur la littérature généalogique en France aux xi° et xii° siècles », CRAIBL, 1967, pp. 335-345.

Duby (G.), «Structures de parenté et noblesse. France du nord, хі°-хії° siècles », Miscellanea Mediaevalia in Memoriam Jan Frederik Niermeyer, Groningue, 1967, pp. 149-165.

ERLANDE-BRANDENBURG (A.), Le roi est mort. Étude sur les funérailles, les sépultures et les tombeaux des rois de France jusqu'à la fin du XIIIe siècle, Paris, 1975.

GENICOT (L.), « Princes territoriaux et sang carolingien. La Genealogia comitum Buloniensium », Études sur les principautés lotharingiennes, Louvain, 1975, pp. 217-306.

GENICOT (L.), « Les généalogies, Turnhout, 1975.

GUENÉE (B.) éd., Le métier d'historien au Moyen Age. Études sur l'historiographie médiévale, Paris, 1977.

Guillot (O.), Le comte d'Anjou et son entourage au XIe siècle, 2 vol., Paris, 1972.

HALPHEN (L.), Recueil d'annales angevines et vendômoises, Paris, 1903.

Halphen (L.) et Poupardin (R.), Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise, Paris, 1913.

HELGAUD DE FLEURY, Vie de Robert le Pieux..., Texte édité, traduit et annoté par R.-H. Bautier et G. Labory, Paris, 1965.

HERMANN DE LAON, « Miracula S. Mariae Laudunensis », PL 156, col. 961-1018.

Jean DE Montreuil, Opera, vol. II, L'œuvre historique et polémique, édition critique par N. Grévy, E. Ornato, G. Ouy, Turin, 1975.

Leclerco (J.), « Une bibliothèque vivante », Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel, t. II, 1967, pp. 247-255.

Lewis (A. W.), « Dynastic Structures and Capetian Throne-Right: the Views of Giles of Paris », Traditio, 33 (1977), 225-252.

Lewis (P.), La France à la fin du Moyen Age. La société politique, Paris, 1977.

Lot (F.), Études sur le règne de Hugues Capet et la fin du Xe siècle, Paris, 1903.

Lot (F.), « La Loire, l'Aquitaine et la Seine de 862 à 866. Robert le Fort », BEC, 76 (1915), 473-510.

LUCHAIRE (A.), Louis VI le Gros. Annales de sa vie et de son règne (1081-1137)..., Paris, 1890.

MARCHEGAY (P.) et MABILLE (E.), Chroniques des églises d'Anjou, Paris, 1869.

MENENDEZ PIDAL (R.), La Chanson de Roland et la tradition épique des Francs, Paris, 1960.

Moranvillé (H.), « Origine de la maison de Roucy », BEC, 83 (1922), 11-42.

Moranvillé (H.), « Origine de la maison de Ramerupt-Roucy », BEC, 86 (1925), 168-184.

Newman (W. M.), Les seigneurs de Nesle en Picardie (XII^e-XIII^e s.). Leurs chartes et leur histoire, 2 vol., Paris, 1971.

OEXLE (O. G.), « Die Karolinger und die Stadt des heiligen Arnulf », Frühmittelalterliche Studien, 1 (1967), 250-364.

ORDERIC VITAL, Histoire ecclésiastique, A. Le Prévost éd., 5 vol., Paris, 1838-1855.

PACAUT (M.), Louis VII et les élections épiscopales dans le royaume de France, Paris, 1957.

PACAUT (M.), Louis VII et son royaume, Paris, 1964.

PFISTER (Chr.), Études sur le règne de Robert le Pieux (996-1031), Paris, 1885.

Poupardin (R.), « Généalogies angevines du xie siècle », MAHEFR, 20 (1900), 199-208,

RICHER, Histoire de France (888-995), éd. et trad. par R. LATOUCHE, 2 vol., Paris, 1930-1937.

SMYSER (H. M.), The Pseudo-Turpin..., Cambridge, Mass., 1937.

Spiegel (G. M.), « The Reditus Regni ad Stirpem Karoli Magni. A New Look », French Historical Studies, 7 (1971), 145-174.

SUGER, Vie de Louis VI le Gros, éd. et trad. par H. WAQUET, Paris, 1929.

WATTENBACH (W.), « Aus den Briefen des Guido von Bazoches », Neues Archiv, 16 (1891), 67-113.

Werner (K. F.), « Andreas von Marchiennes und die Geschichtsschreibung von Anchin und Marchiennes in der zweiten Hälfte des 12. Jahrhunderts », Deutsches Archiv, 9 (1952), 402-463.

Werner (K. F.), « Die Legitimität der Kapetinger und die Entstehung des Reditus regni Francorum ad stirpem Karoli », Die Welt als Geschichte, 1952, pp. 203-226.

WERNER (K. F.), « Liens de parenté et noms de personne. Un problème historique et méthodologique », Famille et parenté dans l'Occident médiéval, G. Duby et J. Le Goff éd., Paris, 1977, 13-18 et 25-34.